

Colloque « Grande faune et forêt méditerranéenne : quels équilibres pour demain ? »

Synthèse et conclusion

par Pierre DÉRIOZ

L'association Forêt Méditerranéenne a entrepris en 2017 et 2018, de mener une réflexion sur les relations entre forêt méditerranéenne et faune sauvage. Après deux premières journées d'échanges organisées, l'une dans l'Hérault en juin 2017, l'autre dans le Var en octobre 2017, un colloque de restitution « Grande faune et forêt méditerranéenne : quels équilibres pour demain ? » a été organisé à Plan-d'Aups-Sainte-Baume les 14 et 15 mars 2018. En voici une brève synthèse.

Histoires de « passion » ... et histoires d'argent

Les débats ont été assez « passionnels » pour les acteurs concernés, renvoyant à des positions différentes par rapport à la forêt (celles des propriétaires, usagers, gestionnaires...), à des pratiques différentes et aussi à des représentations mentales différentes (celle de la forêt comme espace de « nature » ou celle du statut de l'animal...).

Plusieurs participants ont aussi déploré l'indifférence, pour une large part, de la population face aux problématiques de la forêt, et ses pratiques de « consommation » de l'espace forestier.

Les enjeux économiques et financiers sont également importants et interfèrent fortement dans les enjeux de l'équilibre.

L'accent a été mis sur le poids économique du secteur de la chasse et des opportunités de revenu qu'il offre aux propriétaires, qu'ils soient privés ou publics. Ainsi 3,9 milliards de chiffre d'affaire ont été générés par la chasse au niveau national en 2015, le secteur représente 27 800 emplois (BIPE 2015). Cette même étude doit rendre très bientôt des résultats sur l'évaluation des « services écosystémiques » rendus par la chasse.

Restent à évaluer de manière plus précise les coûts des dégâts occasionnés par les grands ongulés (forestiers, agricoles, autres...) ainsi que le coût des politiques de régulation à mettre en place. L'effort de chasse est élevé mais il reste insuffisant par rapport aux enjeux. Se pose alors la question de l'acceptabilité sociale des dégâts, jusqu'où peut-on aller ?

La question du sauvage : entre quête de nature et volonté de maîtrise

Il y a un changement contemporain très profond de notre regard, « de nos représentations » comme le précise André Micoud, sociologue, sur la nature et sur le « sauvage », voire une forme d'inversion.

Du sauvage « nuisible », nous passons à la nature « authentique ».

Mais ces nouvelles représentations restent souvent ambiguës et pas toujours cohérentes. Ceci est illustré par exemple par le désir chez beaucoup d'usagers de la forêt d'un « sauvage balisé », aménagé ; par une image du chasseur souvent mauvaise dans le grand public ... mais un public en même temps conscient de la pression des grands ongulés (notamment des sangliers) autour des forêts ; par le succès de la notion de « biodiversité », pourtant si difficile à appréhender ; par l'idée de

« liberté » qui reste attachée à la « nature » ... mais accompagnée d'une volonté de protection qui passe par du suivi, de la gestion, de la régulation : une sorte de nature « pilotée », dont nous gardons la maîtrise (numérisation, puçage, cartographie, restauration de populations, etc.).

Cela renvoie à des questions d'ordre juridique : statut de l'animal (fin des « nuisibles »), fixation des seuils (plans de chasse), réglementation du droit de chasse, choix dans les dates pour la chasse, place des grands prédateurs...

L'introuvable équilibre agro-sylvo-cynégétique ?

Force est de constater que l'équilibre — les équilibres — seront difficile à trouver. Pourquoi ?

D'abord, parce que tous les termes de l'équation sont en évolution.

La déprise rurale et le retour (puis la densification) de la forêt méditerranéenne ont été la première condition du retour des grands ongulés. On constate une croissance spectaculaire de ces populations depuis les années 1970 et avant tout de celle des sangliers (230 000 sangliers ont été prélevés en 2016 en région méditerranéenne).

Les modifications profondes des milieux induites par le changement climatique (dépressions, substitutions d'espèces, baisses de productivité, etc.) impactent les ressources alimentaires de ces populations. Il existe une relation étroite entre reproduction et disponibilités alimentaires, différente selon l'adaptabilité des espèces.

Le changement des usages de la forêt (avec par exemple la montée en puissance des loisirs motorisés) et le recul du nombre des chasseurs (2,5 millions en 1975, moins de 1,2 million en 2015 ... 500 000 en 2045 ?) vont également fortement impacter les équilibres.

Et aussi ... parce que tous les acteurs n'ont pas la même représentation de ce que cet équilibre devrait être.

Pressions croisées et prise en compte de l'étendue et de la diversité spatiale

La question traitée par le colloque, mais aussi lors des deux journées préalables, a révélé une forte dimension spatiale.

Entre espaces forestiers et autres espaces, des pressions s'exercent dans les deux sens : pression des usages citadins sur la forêt, mais aussi pression des animaux forestiers sur les espaces qui environnent la forêt (cultures, jardins, routes...), celle-ci étant lié à l'espace vital nécessaire aux individus et aux groupes de chaque espèce (par ex. 1000 à 8000 ha pour un sanglier mâle en garrigue).

La diversité même de l'espace forestier, la répartition contrastée des ressources trophiques pour les animaux, les stratégies spatiales des gestionnaires pour favoriser la régénération (vastes coupes à blanc, ou coupes moins étendues mais dispersées)... renforcent cette dimension spatiale de la gestion de/par la chasse (comme nous l'avons vu à Fraisse-sur-Agout).

Fonder le dialogue entre acteurs sur la connaissance

Tous ces éléments : des acteurs aux représentations divergentes et parfois confuses ; de l'incertitude sur de nombreux points (effets du changement climatique, évolution des populations d'ongulés, rôle potentiel des grands prédateurs, moyens de régulation, etc.) ; des points controversés (rôle et place du loup, efficacité de la chasse...) ; des politiques à mettre en place, si possible dans la concertation (Schémas régionaux, Chartes de PNR, Chartes forestières...) ; conduisent à la nécessité d'enrichir la connaissance : sur l'évolution des milieux forestiers, sur celle des populations d'ongulés, sur celle des pratiques sociales...

Et aussi la nécessité d'observer et de suivre toutes ces évolutions... De nombreux exemples ont été présentés lors du colloque dont l'Observatoire des équilibres agro-sylvo-cynégétiques du Parc national des Cévennes, l'Observatoire de la reproduction des sangliers et des fructifications forestières, le suivi de placettes enclos/exclos dans les sapinières ONF des Préalpes de Grasse, des travaux scientifiques qui documentent le changement climatique et ses effets...

C'est, nous semble-t-il, une condition indispensable pour ouvrir le dialogue et aller vers la (les) voie(s) de(s) équilibre(s)...

P.D.

Pierre DÉRIOZ
Géographe
Vice-président de
Forêt
Méditerranéenne